

LIMEIL BREVANNES AUTREMENT

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94450 LIMEIL-BREVANNES

En tant que représentants de la population brévannaise, nous souhaitons apporter notre contribution au débat sur le projet de transport en commun Grand Paris/ Arc Express et ses retombées en matières d'urbanisme.

Nous constatons :

La ville de Limeil-Brévannes est située dans un triangle, véritable zone d'ombre, sans réelles connexions efficaces aux trois moyens de transports existants que sont les terminus de la ligne RER A et de la ligne de métro N°8 ainsi que la station de RER C Villeneuve St Georges.

En conséquence :

- Les brévannais n'ont pas d'accès rapides à ces trois lignes radiales qui conduisent à Paris.
- Les brévannais n'ont pas non plus la possibilité de se déplacer facilement transversalement, que ce soit vers l'Est (Sucy en Brie, Marne La Vallée) ou vers l'Ouest (Orly, Massy).

Le tracé proposé, dans le projet Grand Paris/ Arc Express, traverse le Val de Marne en proche couronne et dessert des communes déjà pourvues de façon notable par les transports en commun ferroviaires. De ce fait, les moyens de transport projetés vont encore améliorer de façon redondante la mobilité des usagers de ces zones, mais, en aucun cas, profiter aux communes du fond du Val de Marne, telles que Limeil-Brévannes, qui en sont totalement dépourvues.

De surcroît, notre ville est exclue du TCSP Trans Val de Marne (TVM) qui relie, lui aussi, les mêmes villes plus proches de Paris que Limeil-Brévannes.

Nous demandons :

- un tracé décalé vers le Sud-est du département de façon à créer une proximité avec les communes oubliées par le projet, telle que Limeil-Brévannes,
- la mise à l'ordre du jour, en urgence, de l'étude du prolongement de la ligne RER A et de la ligne 8 du métro vers le Sud-est du département,
- que soit privilégiée la solution C du projet d'interconnexion Sud du TGV (scénario en tunnel vers Sénart), de façon à éviter les nuisances supplémentaires en limite de Limeil-Brévannes et la possibilité de réemprunter les sillons disponibles pour envisager un transport en commun (métro ou tram train) vers Limeil-Brévannes et Boissy-Saint-Léger. Cette solution aurait aussi pour avantage d'augmenter et réguler la fréquence des trains sur la ligne RER C.

LIMEIL BREVANNES AUTREMENT

Groupe d'élus d'opposition au conseil municipal de Limeil-Brévannes (94)

Françoise Lecoufle, Jean-Paul Pierret, Sylvie Chabalière, Philippe Llopis,
William Partouche, Serge Dalex, Martine Sorba

LIMEIL BREVANNES AUTREMENT

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94450 LIMEIL-BREVANNES

Si aucune solution n'est trouvée pour que la ville de Limeil-Brévannes soit incluse dans le projet du Grand Paris,

Nous exigeons :

- Que, parallèlement, notre ville soit exclue des obligations de densification imposées, que ce soit par l'Etat, la Région Ile de France, le Département du Val de Marne ou la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val de Marne par l'intermédiaire du Plan Local de l'Habitat.

Comme l'a dit à juste titre Christian Blanc dans Le Monde du 23 novembre 2009 : « *Il ne faut pas reproduire les erreurs du passé en commençant par imaginer des pôles de développement nouveaux pour ne se pencher qu'après sur la question des transports et de la croissance* ».

Il n'est pas envisageable de prescrire des quotas de développement urbain identiques, voire supérieurs à la moyenne, à des zones telles que la notre qui ne sont pas desservies par des transports en communs adéquats, sans avoir au préalable désenclavé ces mêmes zones.

- Que la ville de Limeil-Brévannes, qui satisfait aux obligations du quota de 20% de logements sociaux imposés par la loi SRU, soit dispensée de toute construction sociale supplémentaire. Il est noté page 39 du Dossier du Maître d'Ouvrage du Grand Paris que « *l'évolution de l'occupation du parc social montre que les territoires défavorisés sont ceux qui accueillent le plus de ménages fragiles. Les spécialisations constatées se renforcent* ». Or la ville de Limeil-Brévannes est entourée de villes dont le parc social est compris entre 35 et 80 % du total de l'habitat. Elle doit rester un facteur d'équilibre et de mixité dans un environnement défavorisé.
- Que les brévannais soient exclus des efforts financiers qui ne manqueront pas de devoir être consentis, dans les années à venir, par le biais de l'impôt, pour financer des infrastructures dont ils ne bénéficieraient pas.

Nous remercions par avance le Président de la Commission Nationale du Débat Public de prendre en compte nos observations et demandes formulées ci-dessus.

Limeil-Brévannes, le 30 janvier 2011

Françoise Lecoufle
Présidente du Groupe Limeil-Brévannes Autrement

LIMEIL BREVANNES AUTREMENT
Groupe d'élus d'opposition au conseil municipal de Limeil-Brévannes (94)
Françoise Lecoufle, Jean-Paul Pierret, Sylvie Chabalière, Philippe Llopis,
William Partouche, Serge Dalex, Martine Sorba